

Actualités de la mise en œuvre

À PROPOS DE CE NUMÉRO ...

Ce numéro inaugure une nouvelle présentation visuelle en réponse aux demandes des lectrices et lecteurs qui ont répondu à notre sondage du printemps 2004. Nous avons reçu un très grand nombre de suggestions et nous en avons tenu compte, comme vous le constaterez dans ce numéro et dans les futurs numéros du bulletin *Actualités de la mise en œuvre*.

Dans ce numéro, l'éducateur Steven Reid se penche sur l'utilisation efficace des données afin d'appuyer le personnel enseignant et d'améliorer l'apprentissage des élèves. Nous présentons, en outre, les rapports des tables rondes des experts en mathématiques et en littératie de la 4^e à la 6^e année qui font la transition entre les rapports antérieurs de la maternelle à la 3^e année et ceux de la 7^e à la 12^e année ainsi qu'avec le travail d'un nouveau groupe d'experts en éducation de l'enfance en difficulté. Vous y trouverez également d'autres articles portant sur le lancement de projets de mentorat pour le nouveau personnel enseignant, de nouveaux cours élaborés à l'échelon local donnant droit à des crédits obligatoires ainsi qu'un compte rendu de certains logiciels à l'appui de l'enseignement et de l'apprentissage.

Si vous souhaitez vous abonner au bulletin ou avez des commentaires ou des suggestions à soumettre pour les futurs numéros, vous trouverez les renseignements dont vous avez besoin à cet effet en page 11.

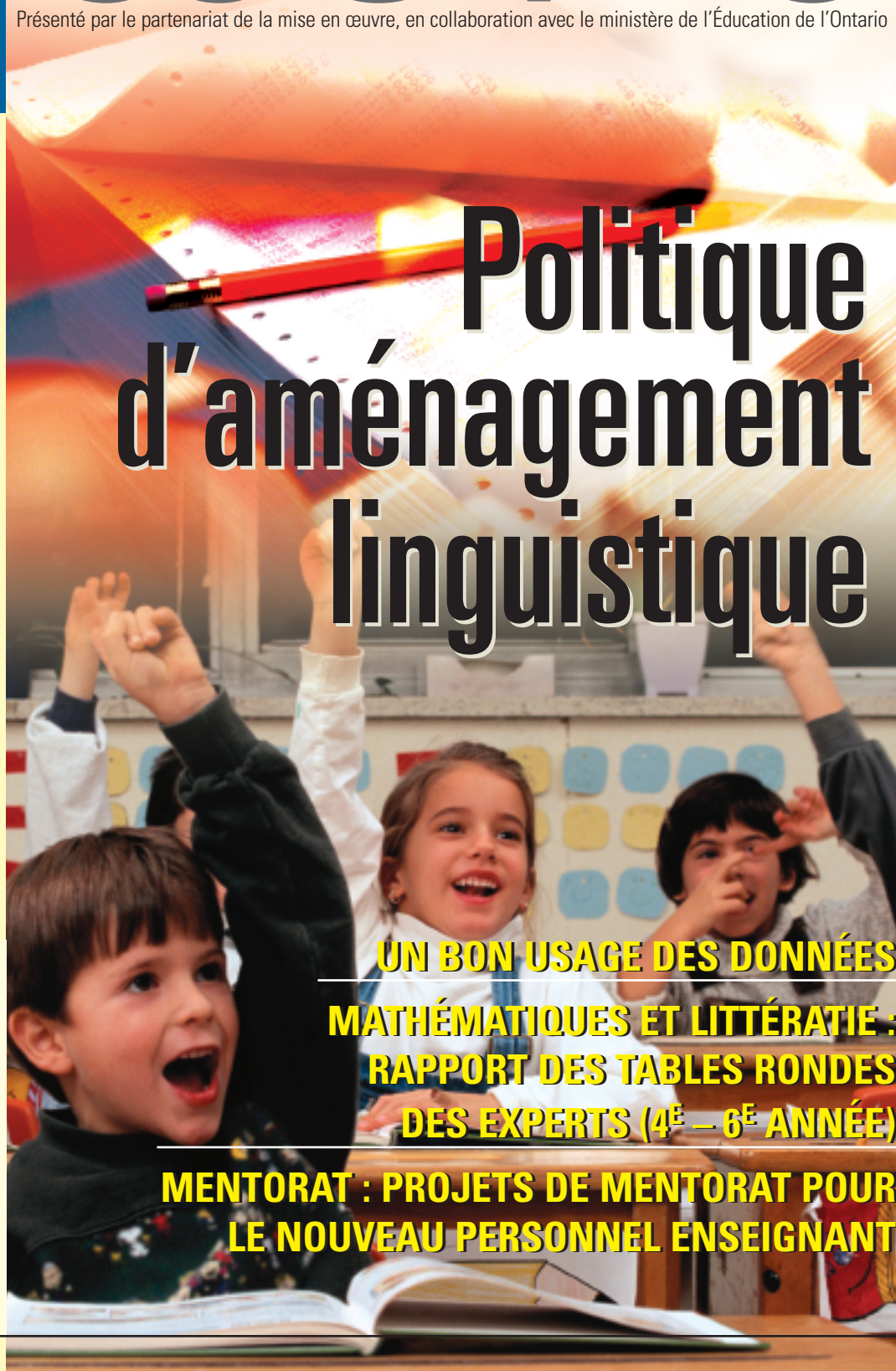
Politique d'aménagement linguistique ...	2
Groupe d'experts sur l'éducation de l'enfance en difficulté	3
Mathématiques et littératie : rapport des tables rondes des experts (4 ^e – 6 ^e année)	4
Mentorat : projets de mentorat pour le nouveau personnel enseignant	7
Du bon usage des données	8
Nouvelles ressources	10
Cours élaborés à l'échelon local donnant droit à des crédits obligatoires	11
Compte rendu : Logiciels	12

Présenté par le partenariat de la mise en œuvre, en collaboration avec le ministère de l'Éducation de l'Ontario

Politique d'aménagement linguistique

UN BON USAGE DES DONNÉES
MATHÉMATIQUES ET LITTÉRATIE :
RAPPORT DES TABLES RONDES
DES EXPERTS (4^E – 6^E ANNÉE)

MENTORAT : PROJETS DE MENTORAT POUR
LE NOUVEAU PERSONNEL ENSEIGNANT



POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE :

Nouvelle politique pour appuyer la protection, la valorisation et la transmission de la langue et de la culture françaises.

Une nouvelle politique intitulée *Politique d'aménagement linguistique de l'Ontario pour l'éducation en langue française, 2004*, sera mise en œuvre dans les écoles de langue française afin de favoriser l'amélioration du rendement des élèves et valoriser la langue et la culture françaises. L'élaboration de cette politique s'est appuyée sur un processus de consultation auquel ont participé quelques 600 éducatrices et éducateurs, gestionnaires, parents, élèves et membres de la communauté dans son ensemble.

Elle a été lancée en octobre dernier lors d'un congrès qui s'est tenu à Toronto et auquel ont participé plus de 400 éducatrices et éducateurs et leaders francophones de la province.

Cette politique fournit un cadre de travail aux écoles, aux conseils scolaires de district et aux administrations scolaires de langue française pour que les activités d'enseignement/d'apprentissage tiennent compte du contexte minoritaire dans lequel les élèves évoluent.

Elle repose sur le concept sous-jacent du développement durable des institutions éducatives et des communautés francophones qu'elles desservent :

- Développement durable des conseils scolaires de langue française par un enseignement en français de qualité et une réussite scolaire assurée.
- Développement durable des écoles de langue française par des programmes et des services qui s'appuient sur des stratégies d'enseignement et d'apprentissage adaptées à un contexte minoritaire.
- Développement durable de la communauté francophone dans son ensemble par le développement du sentiment d'appartenance des jeunes et leur engagement communautaire.

Politique d'aménagement linguistique: Domaine de l'aménagement linguistique et axes d'intervention (catégories d'interventions)

Apprentissage	Connaissances et compétences inhérentes au curriculum de l'Ontario Programme de soutien linguistique	Développement personnel et professionnel des élèves
Construction identitaire	Forte estime de soi en tant que francophone	Engagement à l'égard de la langue et de la culture
Leadership participatif	Perfectionnement professionnel du personnel scolaire dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage en milieu minoritaire	Mise en place de communautés apprenantes
Engagement	Parental Rôle des parents dans la transmission de la langue et de la culture	Appui de l'école envers les parents
	Communautaire Rôle de la communauté dans la transmission de la langue et de la culture	Participation à des projets scolaires communautaires
Vitalité institutionnelle	Recrutement de nouveaux élèves par la promotion et l'accueil	Recherche sur les compétences requises pour l'enseignement en contexte minoritaire

EN BREF :

Principaux objectifs de la politique d'aménagement linguistique

Élèves :

capacité accrue à acquérir les compétences en communication orale afin de maximiser l'apprentissage et la construction identitaire

Personnel scolaire :

capacité accrue à œuvrer en milieu minoritaire afin d'appuyer les apprentissages scolaires et le développement identitaire de chaque élève

Conseils scolaires :

capacité accrue à maintenir et à augmenter l'effectif scolaire afin de contribuer à la vitalité des écoles de langue française et de la communauté francophone.

« Elle repose sur le concept sous-jacent du développement durable des institutions éducatives et des communautés francophones qu'elles desservent... »



La politique propose que tous les intervenants collaborent à la planification d'interventions systémiques (à l'échelle du conseil et de la province) afin de renforcer la capacité des élèves, des écoles, des conseils scolaires et de la communauté dans son ensemble à contribuer au développement durable de la communauté francophone de l'Ontario en proposant trois résultats provinciaux escomptés :

Accroître la capacité des élèves en communication orale :

Il est indispensable que les élèves se perfectionnent en communication orale, en lecture et en écriture afin d'acquérir les connaissances et de développer l'estime de soi liées à la maîtrise du français et la valorisation de la culture francophone, de ses traditions et de son adaptation au contexte actuel de mondialisation.

Ce résultat s'inscrit dans l'objectif d'amélioration du rendement et du taux de réussite des élèves soutenu par le Ministère

Accroître la capacité du personnel scolaire en matière de pédagogie adaptée au milieu minoritaire

Les enseignantes et enseignants des écoles de langue française enseignent le curriculum de l'Ontario et appliquent des normes établies par le Ministère tout en aidant les élèves à développer un solide sentiment d'appartenance à la communauté francophone. Afin de s'assurer de contribuer à la réussite scolaire de chaque élève, il est essentiel de comprendre l'incidence du contexte minoritaire sur l'apprentissage et la gestion de la salle de classe, d'acquérir les connaissances et les compétences appropriées à l'enseignement dans un tel contexte et d'élaborer les stratégies d'enseignement pertinentes. Pour ce faire, le personnel enseignant et les écoles de langue française en général sont encouragés à créer des communautés apprenantes car elles favorisent la collaboration et le perfectionnement professionnel adapté aux besoins de l'équipe-école. De plus, de telles communautés recherchent la contribution soutenue des parents et de la communauté dans l'environnement scolaire

Ainsi, les parents et les membres de la communauté aident activement les écoles dans la transmission de la langue et la culture et dans la création d'un espace francophone propice à l'apprentissage

Accroître la capacité des conseils scolaires à se maintenir et se développer

Afin d'offrir l'enseignement de qualité promis aux parents et aux élèves, les conseils doivent maintenir un certain niveau de services et de programmes. Par conséquent, les conseils doivent développer une stratégie de recrutement fondée sur la promotion, l'accueil, la recherche et le développement.

Pour favoriser la mise en œuvre de la politique, le Ministère propose d'élaborer, en collaboration avec les conseils et les administrations scolaires de langue française, un cadre de gestion et de responsabilisation axé sur les résultats et d'énoncer plusieurs indicateurs de rendement.

Des cahiers complémentaires à la politique et portant entre autres sur les projets scolaires-communautaires et les compétences d'enseignement en milieu minoritaire devraient aussi être élaborés. Tous ces documents d'appui servent à la fois à faciliter la mise en œuvre des politiques locales d'aménagement linguistique et à vérifier l'atteinte des résultats provinciaux escomptés.

La politique est accompagnée d'un document «grand public» à l'intention des parents et des élèves, entre autres. Ce document, publié en français et en anglais, précise l'importance de leur participation soutenue dans la transmission de la langue et de la culture françaises. On peut consulter ces documents sur le site Web du Ministère au www.edu.gov.on.ca en cliquant sur « Publications », puis sur « Brochures et autres publications ». Le texte intégral de la politique peut aussi être consulté sur le site du ministère au www.edu.gov.on.ca en cliquant sur « Publications » puis sur « Programmes cadres et directives » et enfin sur « Politique et document de référence ».

Le document de politique et les documents grand public ont été distribués aux conseils scolaires et aux écoles, ainsi qu'aux divers partenaires en éducation de langue française.

TABLE RONDE DES EXPERTS EN ÉDUCATION DE L'ENFANCE EN DIFFICULTÉ FOURNIRA DES CONSEILS SUR L'ENSEIGNEMENT DE LA LITTÉRATIE ET DE LA NUMÉRATIE AUX ÉLÈVES QUI ONT DES BESOINS PARTICULIERS

Un groupe de 22 éducatrices et éducateurs et chercheuses et chercheurs de langue française et anglaise, reconnus pour leur expertise et leadership dans le domaine de l'enseignement de la lecture, de l'écriture et des mathématiques aux élèves ayant des besoins particuliers en enfance en difficulté, a été créé afin de fournir des conseils sur la recherche actuelle et les pratiques recommandées pour améliorer l'enseignement efficace de la lecture, de l'écriture et des mathématiques aux élèves de la maternelle à la 6^e année ayant des besoins particuliers.

La table ronde des experts évaluera les connaissances fondées sur la recherche actuelle relatives à l'enseignement efficace de la lecture, de l'écriture et des mathématiques et fournira des conseils pratiques sur une gamme de pratiques utilisées en salle de classe :

- Utilisation d'outils d'évaluation et de techniques pour une planification efficace de programmes.
- Alignement fondées sur des preuves des stratégies aux profils d'apprentissage spécifiques.
- Gestion efficace de classes composées d'apprenants avec des besoins divers.
- Mise en œuvre réussie de pratiques visant à améliorer le rendement des élèves ayant des besoins particuliers.

Le groupe consultera des experts provenant de l'Ontario et de l'extérieur de la province au sujet de moyens pratiques pour faciliter et dispenser des programmes de perfectionnement professionnel aux éducatrices et éducateurs. Le rapport de la table ronde des experts est ciblé pour le printemps 2005.



NUMÉRATIE ET LITTÉRATIE DE LA 4^E À LA 6^E ANNÉE :

Les rapports de la table ronde des experts apportent de nouveaux éclaircissements

Les rapports de la table ronde des experts en numératie et littératie de la 4^e à la 6^e année ont été publiés en octobre 2004.

Les deux groupes d'experts ont été créés dans le but de dispenser des conseils fondés sur la recherche et l'expérience relatives aux méthodes d'enseignement, d'évaluation et d'intervention visant à améliorer les résultats des élèves en littératie et en numératie. Ces rapports viennent s'ajouter aux recherches et aux rapports des tables rondes des experts en littératie et numératie de la maternelle à la 3^e année, ainsi qu'aux rapports des groupes d'experts pour la réussite des élèves et sur les élèves à risque de la 7^e à la 12^e année.

Ces deux documents contiennent de nombreux renseignements à l'intention des enseignantes et enseignants, ainsi que des sources et des recommandations destinées aux dirigeants des écoles et des conseils.

Mathématiques

Le rapport sur les mathématiques, *Enseigner et apprendre les mathématiques*, décrit les caractéristiques d'un enseignement efficace en mathématiques, y compris l'utilisation du matériel de manipulation, de la littérature pour enfants, de la technologie et des ressources pédagogiques. Il insiste sur le fait que pour répondre aux besoins des élèves au XXI^e siècle, nous devons mettre l'accent sur la nécessité pour les élèves de comprendre les mathématiques, de faire le lien entre les idées et de communiquer leur raisonnement, plutôt que sur l'apprentissage par cœur. En outre, le rapport fait des recommandations sur le rôle des dirigeants des conseils, des directions d'école, des enseignantes et enseignants leaders en mathématiques à l'élémentaire, du Ministère et des facultés d'éducation au niveau de l'acquisition des compétences et du soutien et de la formation professionnelle à fournir au personnel enseignant.

Selon Richard Gauthier, co-président francophone et ancien responsable de la Direction des politiques et programmes d'éducation en langue française du Ministère, « les premières années d'école constituent une période de transition et d'évolution cruciale dans l'apprentissage des mathématiques. C'est pendant cette période en particulier que les élèves commencent à mieux approfondir leur compréhension des mathématiques, à acquérir une pensée abstraite et à faire le lien entre les différents concepts qui peuvent être appliqués dans de nouvelles situations. »

Alex Lawson, co-présidente anglophone et professeure adjointe, Université Lakehead, a ajouté : « Nous savons beaucoup de choses sur les types d'enseignement qui sont les plus aptes à aider les élèves à raisonner mathématiquement au sujet d'une vaste gamme de situations et de problèmes. Nous constatons que les enseignantes et enseignants qui utilisent ces méthodes réussissent à transmettre leurs connaissances et enthousiasme aux élèves beaucoup mieux qu'à l'aide des approches précédentes. Nous tirons énormément de satisfaction à observer des classes où les enfants réfléchissent et débattent sur une idée mathématique – et réagissent avec plaisir et enthousiasme lorsqu'ils découvrent la solution. »

Le rapport décrit la façon dont peut se dérouler une leçon (voir encadré) et les diverses méthodes d'enseignement et ressources qui peuvent être utilisées pour aider les enfants à comprendre, par exemple la littérature pour enfants, la technologie et le matériel de manipulation. Enfin, le propos sur un enseignement efficace est accompagné d'une série de recommandations et d'un modèle de perfectionnement professionnel, essentiels à l'apprentissage des méthodes d'enseignement des mathématiques en Ontario.



Enseignement efficace : Caractéristiques d'un enseignement efficace lors d'une leçon à toute la classe

- | Mise en train | Exploration | Objectivation |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none">• L'enseignante ou l'enseignant choisit un problème ouvert qui permet différents points d'entrée pour les élèves de divers niveaux.• L'enseignante ou l'enseignant pose le problème ou la question sans donner les étapes menant à la solution. | <ul style="list-style-type: none">• Les élèves travaillent par deux ou en petits groupes pour résoudre le problème.• Les élèves travaillent à comprendre le problème à leur façon. Ils cherchent des régularités et des liens avec d'autres problèmes.• L'enseignante ou l'enseignant pose des questions de façon à encourager les élèves à pousser leur raisonnement et à clarifier leur pensée.• Les élèves discutent de leur raisonnement mathématique entre eux, partagent leurs idées, écoutent leurs camarades faire de même, échangent avec l'enseignante ou l'enseignant.• Les élèves apprennent à persévérer.• L'enseignante ou l'enseignant prend le temps nécessaire pour approfondir les idées clés plutôt que d'exposer un grand nombre de concepts. Il faudrait consacrer au moins une heure par jour à l'enseignement des mathématiques au cycle moyen.• Les élèves et l'enseignante ou l'enseignant examinent les erreurs ensemble et les utilisent comme outil d'apprentissage. | <ul style="list-style-type: none">• Les élèves partagent, exposent et examinent tout un éventail de solutions avec toute la classe, puis discutent des éléments communs, à la recherche des régularités et du sens.• L'enseignante ou l'enseignant facilite le développement d'une communauté d'apprentissage, où les idées sont partagées et explorées.• L'enseignante ou l'enseignant oriente la discussion en ayant recours à des stratégies qu'ont utilisées des élèves, pour amorcer la compréhension de concepts mathématiques précis et pour diriger la progression des élèves vers des méthodes efficaces. |

« Les mathématiques constituent une activité humaine fondamentale – un moyen de donner un sens au monde. »

Rapport de la table ronde des experts en mathématiques de la 4^e à la 6^e année, 2004

Caractéristiques d'un enseignement efficace en mathématiques

Un enseignement efficace en mathématiques :

- vise à faire comprendre le sens des mathématiques;
- se fonde sur la résolution de problèmes et l'exploration d'importants concepts mathématiques;
- commence par ce que l'élève sait et comprend du sujet;
- considère les élèves comme des participants actifs à leur apprentissage;
- amène les élèves à communiquer et à explorer leur raisonnement par des échanges soutenus;
- fait participer tous les élèves, que ce soit à l'égard du choix du problème ou de la communication d'idées mathématiques;
- comprend un accompagnement continu de la compréhension des élèves de manière à adapter l'enseignement des leçons ultérieures.

Littératie

Le rapport intitulé *La littératie au service de l'apprentissage* décrit le cadre à instaurer pour que les élèves de la 4^e à la 6^e année reçoivent l'enseignement et le soutien stratégique dont ils ont besoin pour développer pleinement leurs habiletés à lire, à écrire, à parler et à penser et ainsi devenir compétents en littératie. Il décrit des approches d'enseignement et d'apprentissage, y compris l'enseignement différencié pour aider les élèves qui étudient dans une langue seconde, les filles et les garçons et les élèves qui ont des besoins particuliers.

« La société bouge et évolue constamment. De nouvelles technologies naissent chaque jour. Nous vivons dans une société qui s'internationalise de plus en plus. Nous devons absolument aller au-delà de la littératie traditionnelle afin de préparer les élèves à explorer les nombreux textes qu'ils rencontreront au XXI^e siècle », a souligné Judith Taylor, co-présidente anglophone et coordonnatrice pédagogique, littératie, Peel District School Board.

suite à la page 6



Situations d'apprentissage de la lecture

LECTURE AUX ÉLÈVES

L'enseignante ou l'enseignant lit un texte (p. ex., dans un livre d'images, un roman, un article de magazine, un texte informatif) à haute voix à l'ensemble du groupe. Il ou elle peut interrompre sa lecture pour réfléchir à haute voix, ou recourir à d'autres stratégies de modelage. On peut ensuite demander aux élèves de réagir oralement au texte lu.

LECTURE PARTAGÉE

L'enseignante ou l'enseignant présente un texte sur un transparent ou un tableau ou dans un livre grand format. L'ensemble de la classe ou un petit groupe lit le texte. Ce texte peut être récité en chœur, ou lu en silence ou par des élèves qui se portent volontaires. L'enseignante ou l'enseignant utilise le texte pour faire la démonstration d'un ou de plusieurs objets d'apprentissage.

LECTURE GUIDÉE

Les élèves d'un petit groupe lisent un livre de difficulté moyenne choisi par l'enseignante ou l'enseignant et recourent à des stratégies apprises et à des habiletés déjà exercées pour en construire le sens. L'enseignante ou l'enseignant fournit un encadrement aux élèves pour les inciter à employer des stratégies efficaces de lecture et faciliter l'apprentissage du vocabulaire. Il ou elle pose des questions pour favoriser les habiletés supérieures de la pensée et de littératie critique. Le travail en petits groupes offre à l'enseignante ou à l'enseignant la possibilité de mieux répondre aux besoins particuliers des élèves.

LECTURE AUTONOME OU DE TEXTES CHOISIS PAR LES ÉLÈVES

Les élèves choisissent leurs propres livres et mettent en pratique de façon autonome les compétences et stratégies présentées lors de l'enseignement en grand groupe et en petit groupe. Ils sont invités à choisir parmi une variété de livres, ceux qui les intéressent et qui sont adaptés à leur niveau de lecture. Pour bâtir une communauté de lectrices et de lecteurs, l'enseignante ou l'enseignant peut également donner aux élèves l'occasion de parler de leurs lectures et de faire part de leurs réactions aux textes à leurs camarades.

CERCLES DE LECTURE

Les élèves sont regroupés dans des formations souples et dynamiques pour discuter de textes qu'ils lisent ou ont lus. Ces cercles donnent aux élèves un modèle pour les discussions sur des livres et l'adoption de pratiques de réflexion. Les élèves peuvent choisir des livres, décrire leurs réactions personnelles et discuter des caractéristiques des textes. Les élèves apprennent à travailler en collaboration en partageant la gestion du cercle, les responsabilités et les expériences d'une communauté d'apprentissage.

THÉÂTRE OU THÉÂTRE LU

Au moyen d'une variété de techniques dramatiques, les élèves peuvent montrer et approfondir leur compréhension du texte. Des activités comme le jeu de rôles et les tableaux permettent aux élèves d'exprimer leur compréhension de vive voix et physiquement.

On peut trouver des exemples précis au chapitre 9 du rapport

« La littératie va plus loin que la lecture et l'écriture et vise la communication en société. Elle relève de la pratique sociale, des relations, de la connaissance, du langage et de la culture. »

Adaptation de la déclaration de l'UNESCO à l'occasion de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, 2003 – 2012

Littérature (suite)

Le rapport présente une approche globale de l'enseignement de la littérature à l'échelle des écoles et des conseils et décrit les méthodes recommandées pour les dirigeants des écoles et des conseils. Il indique en outre qu'il est essentiel de construire de solides partenariats entre le foyer et la communauté scolaire pour appuyer l'apprentissage de la littérature et les résultats scolaires.

À propos de la table ronde des experts, Réjean Aubut, co-président francophone a déclaré : « Je suis étonné de l'extraordinaire esprit de collaboration qui a régné autour de la table parmi les participants francophones et anglophones. Les deux groupes avaient beaucoup à partager et à s'offrir les uns aux autres. Ensemble, nous avons créé ce que je pense être une authentique communauté d'apprentissage et élaboré un rapport qui traduit les réalités et les besoins de tous les jeunes apprenants de la province ».

L'enseignement du processus d'écriture

L'élève	L'enseignante ou l'enseignant
La préécriture - Fait appel à ses connaissances antérieures; - Détermine l'intention, l'auditoire et la forme que prendra son écrit; - S'imprègne du sujet en discutant et en y réfléchissant; - Planifie et organise ses idées.	- Crée des situations d'apprentissage. - Fait appel aux connaissances antérieures de l'élève. - Donne à l'élève de nombreuses occasions de discuter du sujet et de la forme du texte. - Modèle l'utilisation de la structure et des caractéristiques propres au type de texte.
La rédaction - Rédige une ébauche - Utilise des schémas organisationnels pour guider sa réflexion. - Organise son écriture en fonction de la forme du texte, de ses caractéristiques et de l'auditoire visé.	- Fournit des référentiels afin d'aider l'élève à organiser sa réflexion. - Utilise des mini-leçons de modelage, d'écriture partagée ou d'écriture guidée. - Guide les élèves individuellement ou en petits groupes.
La révision - Se concentre sur la clarté et le contenu – ajoute et supprime des idées. - Relit son travail afin de revoir le choix des mots et le style d'écriture. - Consulte des outils de référence (p. ex., le dictionnaire, le travail d'un autre auteur). - Consulte ses pairs ou l'enseignante ou l'enseignant. - Utilise une feuille de route ou des questions pour la révision.	- Planifie des mini-leçons de modelage de l'écriture, d'écriture partagée ou d'écriture guidée afin de présenter le processus de révision. - Fournit des étapes de révision et bâtit des référentiels avec les élèves. - Guide les élèves individuellement ou en petits groupes.
La correction - Relit son travail afin de vérifier la grammaire, l'orthographe et la ponctuation. - Consulte les documents de référence. - Consulte ses pairs ou l'enseignante ou l'enseignant. - Utilise une grille de correction ou une liste ou une feuille de route.	- Planifie des mini-leçons de modelage de l'écriture, d'écriture partagée ou d'écriture guidée afin de présenter le processus de correction. - Fournit des directives pour la correction d'épreuve et bâtit des référentiels avec les élèves. - Guide les élèves individuellement ou en petits groupes.
La publication et le partage - Met son ébauche révisée et éditée au propre en vue d'une présentation à un auditoire défini à l'avance. - Fait attention au format de présentation du texte (p. ex., les polices, les graphiques, la mise en page). - S'assure que le style de la présentation correspond à l'intention du texte, à l'auditoire visé et à la forme.	- Planifie des mini-leçons de modelage de l'écriture, d'écriture partagée ou d'écriture guidée afin de présenter le processus de publication. - Fournit des outils et des ressources pour la publication (p. ex., le matériel, la technologie, le multimédia). - Donne à l'élève des occasions de présenter son travail, de le faire connaître ou de l'afficher.

COMBLER L'ÉCART : GROUPES D'EXPERTS DE L'ONTARIO

Les rapports sur la littérature et la numératie de la 4^e à la 6^e année viennent s'ajouter aux rapports et aux ressources sur la littérature et la numératie de la maternelle à la 3^e année et à ceux qui se rapportent aux classes de la 7^e à la 12^e année.

Maternelle – 3^e année



Stratégie de lecture au primaire

Rapport de la table ronde des experts en lecture, 2003



Stratégie de mathématiques au primaire

Rapport de la table ronde des experts en mathématiques, 2003

4^e année – 6^e année



La littératie au service de l'apprentissage

Rapport de la table ronde des experts en littératie de la 4^e à la 6^e année, 2004



Enseigner et apprendre les mathématiques

Rapport de la table ronde des experts en mathématiques de la 4^e à la 6^e année, 2004

7^e année – 12^e année



La littératie en tête

de la 7^e à la 12^e année Rapport du Groupe d'experts sur les élèves à risque



La numératie en tête

de la 7^e à la 12^e année Rapport du Groupe d'experts pour la réussite des élèves

LE MENTORAT POUR LE NOUVEAU PERSONNEL ENSEIGNANT :

Projets lancés pendant l'automne 2004

«
...les nouveaux
enseignants et
enseignantes
qui reçoivent un
tel appui sont
plus efficaces...»



Les nouveaux enseignants et enseignantes comptent parmi les sujets traités dans le mini-document de discussion sur « l'excellence du personnel enseignant », publié en août 2004. Le document préconise la mise en place d'un programme d'initiation destiné aux nouveaux enseignants et enseignantes afin d'améliorer leur efficacité et invite les partenaires en éducation à élaborer de nouvelles approches. Ce document figure sur le site Web du Ministère à www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/partnership/. Les lectrices et lecteurs sont encouragés à soumettre leurs idées et opinions.

Les programmes d'initiation ont pour but de fournir un soutien aux enseignantes et enseignants débutants afin qu'ils puissent rapidement devenir des professionnels chevronnés. La recherche démontre que les nouveaux enseignants et enseignantes qui reçoivent un tel appui sont plus efficaces et tendent à mettre plus rapidement l'accent sur les résultats des élèves. Les programmes d'initiation peuvent englober des activités diverses, comme des séances d'orientation, d'observation d'enseignantes et enseignants chevronnés et de mentorat.

Il est essentiel de fournir un soutien planifié et durable aux enseignantes et enseignants débutants par le biais d'un programme d'initiation afin de les encourager à rester dans la profession. Le mentorat est un élément important de tout bon programme d'initiation. Des projets visant l'étude des pratiques exemplaires de mentorat auprès des enseignantes et enseignants débutants ont été lancés dans 21 conseils scolaires de la province.

Les projets exploreront les méthodes qui facilitent la transition de l'université à la salle de classe au cours des années les plus importantes, les premières années d'exercice de la profession. Diverses initiatives, dont des congés pour activités professionnelles pour le personnel débutant et les mentors, des programmes de formation des mentors, d'orientation et de perfectionnement professionnel des enseignantes et enseignants débutants, de formation du personnel d'administration, ainsi que d'autres approches innovatrices seront étudiées dans le cadre du projet pilote.

Les résultats contribueront à établir des pratiques exemplaires et des indicateurs de réussite qui pourraient être intégrés à un futur programme de mentorat et d'initiation mis en œuvre à l'échelle de la province. Plus de 3 000 nouveaux enseignants et enseignantes devraient bénéficier de ces projets préliminaires.



CE QUE SOUHAITENT LES NOUVEAUX ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES

Au cours de l'année écoulée, le personnel ministériel a interrogé un certain nombre d'enseignants et enseignantes en première année d'exercice au sujet de leurs besoins particuliers. L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a aussi mené un sondage auprès d'enseignantes et enseignants en première et deuxième année d'exercice, qui a produit des résultats similaires :

- Les expériences pratiques acquises dans les écoles durant le programme de formation initiale sont jugées insuffisantes ou incohérentes.
- De nombreux enseignants et enseignantes ont parlé de la nécessité d'augmenter les occasions d'expériences pratiques durant la formation initiale pour être mieux préparés à répondre aux besoins des élèves.
- Un certain nombre d'enseignantes et enseignants ont indiqué avoir été affectés pendant leur première année d'exercice à des classes pour lesquelles ils étaient insuffisamment préparés, comme les classes d'élèves en difficulté, les classes à niveaux multiples ou les classes de 3^e année préparant aux tests de l'OQRE.
- Des changements fréquents de poste et d'affectation au cours des deux premières années d'exercice accentuent le stress auquel les enseignantes et enseignants sont soumis.
- Lorsque les enseignantes et enseignants sont embauchés tard dans l'été ou après le début des classes, ils ne reçoivent pas d'orientation sur le conseil ou l'école.
- Beaucoup d'enseignantes et enseignants ont indiqué s'être sentis isolés pendant leur première année d'exercice, surtout ceux dont l'affectation a posé problème.
- Tous les enseignants et enseignantes ont indiqué avoir besoin de soutien dans ce qui suit :
 - Gestion de la salle de classe
 - Planification
 - Gestion des besoins individuels des élèves
 - Évaluation du rendement des élèves
 - Motivation des élèves
 - Problèmes de communication avec les parents
- La plupart des nouveaux enseignants et enseignantes de la province n'ont pas de mentor pour les aider, alors que toutes les personnes interrogées ont indiqué qu'elles auraient beaucoup aimé obtenir l'aide d'un collègue chevronné.

suite à la page 8

À qui le mentorat bénéficie-t-il?

Les programmes de mentorat sont conçus de manière à ce que les enseignantes et enseignants chevronnés offrent un soutien, des conseils et une rétroaction à leurs collègues débutants, les aident à résoudre les problèmes et partagent avec eux leurs ressources, idées, méthodes et matériels. Comme l'attestent les résultats des études, ces programmes offrent également aux enseignantes et enseignants chevronnés l'occasion d'utiliser leurs qualités de leadership qui, en fin de compte, se traduisent par de meilleurs résultats scolaires.

Selon la documentation relative aux enseignantes et enseignants débutants, les programmes de mentorat présentent de nombreux avantages; ils :

- réduisent le taux d'abandon des nouveaux enseignants et enseignantes;
- aident les nouveaux enseignants à se perfectionner;
- assurent un soutien durant la première année d'exercice;
- améliorent le rendement des élèves, comme l'attestent les résultats des études menées récemment en Californie et au Texas;
- encouragent les enseignantes et enseignants talentueux à faire carrière dans la profession;
- offrent aux enseignantes et enseignants mentors la possibilité d'utiliser leurs capacités de leadership;
- contribuent à la création d'une culture de mentorat dans l'école, propice à l'étude de pratiques exemplaires et au partage des compétences et du savoir-faire;
- réduisent le coût associé au recrutement du personnel enseignant.

LA BONNE UTILISATION DES DONNÉES POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Par Steven Reid • Responsable de la coordination centrale – programme élémentaire • Toronto District School Board

Les données relatives aux élèves, aux écoles et aux conseils scolaires constituent des outils extrêmement utiles au personnel enseignant et ce, aux fins de l'amélioration des résultats des élèves. Lors d'une réunion qui s'est tenue récemment au Toronto District School Board, plusieurs leaders pédagogiques ont parlé de la façon dont les données servent à étayer les stratégies d'enseignement et d'apprentissage utilisées en classe et dans l'école. Leurs récits sur l'importance d'utiliser la recherche et les données pour améliorer le rendement des élèves ont validé, en quelque sorte, les expériences que j'ai vécues à titre de directeur d'école chargé de travailler avec des éducatrices et éducateurs à la création de groupes de perfectionnement professionnel.

Voici les thèmes qui ont été abordés pendant la réunion :

• ÉVALUATION EN SALLE DE CLASSE •

Il ne peut y avoir un bon enseignement sans évaluation. L'évaluation n'est pas du temps enlevé à l'enseignement. Elle est indispensable au bon rendement des élèves.

Le processus d'évaluation permet aux enseignantes et enseignants de déterminer les points forts et les besoins des élèves et d'appuyer la planification de l'enseignement pour l'élève, de petits groupes d'élèves et l'ensemble de la classe. L'enseignant ou l'enseignante peut ainsi utiliser son temps plus efficacement car il ou elle est en mesure de planifier les leçons et activités en tenant compte des besoins des élèves, tout en faisant appel à des stratégies qui les font progresser. Les enseignantes et enseignants du TDSB utilisent diverses méthodes et outils d'évaluation, entre autres, les fiches d'observation individualisées, les portfolios, les rubriques et les continuums pour que les élèves progressent régulièrement et que l'enseignement dispensé tienne compte des besoins d'apprentissage des élèves.

• ÉVALUATION À L'ÉCHELLE DE L'ÉCOLE •

Les écoles qui préconisent un processus d'évaluation continu fournissent une terminologie et des stratégies d'évaluation communes pour le personnel enseignant et ce, par l'entremise d'un plan de perfectionnement professionnel axé sur les programmes et les ressources.

Le *Developmental Reading Assessment*, par exemple, est un outil utilisé par les écoles du TDSB dans le cadre du *Early Years Literacy Project (EYLP)* pour étayer l'enseignement en salle de classe et l'amélioration des résultats des élèves. Des données sont recueillies à l'échelle de l'école au début et à la fin de l'année scolaire. Des fiches d'observation individualisées sont également établies dans chaque classe tout au long de l'année pour que l'enseignement tienne compte des besoins des élèves. On utilise des niveaux de lecture pour identifier les élèves moins performants, analyser l'efficacité des soutiens fournis aux élèves et voir comment les ressources sont affectées.

Steven Reid

Que faisons-nous si les élèves ne progressent pas? Pour répondre à cette question, le personnel enseignant et la directrice ou le directeur d'école examinent, dans le cadre du projet, les tendances et les données qui leur fournissent des renseignements cruciaux.

Dans certaines écoles, par exemple, on a constaté que le nombre d'élèves lisant au niveau de leur année d'études augmentait chaque année, alors que d'autres élèves n'atteignaient pas le niveau requis. Étant donné cette importante information, les écoles ont commencé à mettre l'accent sur les habiletés de compréhension en lecture. Les équipes responsables du perfectionnement professionnel du personnel enseignant ont sélectionné des ressources appropriées, partagé des pratiques exemplaires et présenté des modèles de leçons. Les enseignantes et enseignants ont commencé à planifier des activités en classe pour cibler la visualisation, le prolongement des idées et le questionnement pendant les leçons et les présentations faites aux élèves.

• CULTURE D'ÉVALUATION •

Il est important que le personnel enseignant et la directrice ou le directeur d'école collaborent afin d'intégrer l'évaluation à la culture scolaire. Certaines écoles instaurent une culture d'évaluation en présentant systématiquement les données aux réunions du personnel et dans leurs communications professionnelles. L'adoption de ce comportement permet de confirmer que les données d'évaluation sont indispensables au processus d'enseignement en salle de classe, aux fins d'amélioration des résultats des élèves.

Nous commençons, en tant qu'éducatrices et éducateurs, à étudier des façons d'utiliser les données en vue d'améliorer les programmes de perfectionnement professionnel et les stratégies d'enseignement et d'apprentissage. Avec le temps, nous prendrons l'habitude d'intégrer la collecte et l'analyse de données dans nos conversations et actions quotidiennes.

DEUX ÉTUDES DE CAS : COMMENT L'UTILISATION DES DONNÉES PEUT-ELLE AIDER LES ÉLÈVES, LE PERSONNEL ENSEIGNANT, LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE?

1. Intervenir à partir des données

Gisèle Neil, directrice de l'école Sainte-Marguerite Bourgeoys du Conseil des écoles catholiques de langue française du Centre-Est, une école qui comprend des classes de la maternelle à la 8^e année, nous parle du plan d'amélioration de l'école en réitérant l'importance d'une gestion axée sur les données. Depuis l'année dernière, de petits groupes de quatre enseignantes et enseignants se rencontrent par cycle dans le cadre d'un projet d'appui institué au niveau du conseil scolaire. En plus de suivre des séances de perfectionnement professionnel sur les stratégies de lecture, les membres de son personnel enseignant ont également bénéficié d'un accompagnement en salle de classe. Après avoir rehaussé les compétences du personnel enseignant face à l'analyse des résultats obtenus aux tests provinciaux de 3^e et 6^e année de l'OQRE et aux évaluations effectuées au niveau du conseil scolaire, chaque enseignante ou enseignant a établi son profil de classe. Après avoir établi une cible à atteindre au niveau de l'école, la direction et son personnel enseignant en équipe-école fut en mesure de déterminer, suite aux résultats de l'OQRE de l'année suivante, si l'école avait atteint cette cible. En équipe-école, les résultats furent analysés, communiqués et discutés. Grâce à l'appui de la responsable du cadre d'imputabilité au niveau du conseil scolaire et de l'enseignant leader qui enrichit les discussions au sein de l'école, l'on a constaté une grande amélioration au niveau des résultats de l'OQRE en 2004. Les membres du personnel enseignant travaillent en collaboration et font partie d'une équipe très ouverte qui discute de pédagogie.

Les élèves de 3^e année ont effectivement dépassé de 15% la cible que l'école avait établie tandis que les élèves de 6^e année ont maintenu leurs résultats au niveau de la norme provinciale en dépassant les résultats du conseil scolaire et de la province. Les élèves de 6^e année ont fait un cheminement considérable par rapport aux résultats de l'OQRE obtenus en 2001.

« Au début, dit-elle, travailler à partir des données constituait un apprentissage en soi. Maintenant, on le fait de façon automatique. En plus de l'amélioration au niveau des résultats obtenus par les élèves, les membres du personnel se sont dotés de stratégies d'enseignement, de ressources telles que des affiches et du vocabulaire commun pour faciliter l'harmonisation à travers l'école ».

L'année prochaine, l'école veut se pencher plus spécifiquement sur l'enseignement différencié et ce, dans le cadre des différences notées suite à l'analyse des résultats obtenus par les garçons et les filles.

2. Mettre au point des itinéraires d'études

À l'école secondaire de Casselman, les conseillers en orientation Pascal Forget et Paulette Gallerneault souhaitaient mettre au point des itinéraires d'études qui conviendraient à cette population scolaire particulière de l'Est de l'Ontario.

Ils ont commencé à faire une collecte de données sur une période de trois ans sur les anciens diplômés, leurs résultats des élèves et les destinations postsecondaires. Par exemple, ils ont communiqué avec des collègues et des universités de la région pour savoir quelles étaient les destinations postsecondaires des élèves. Le résultat était une claire illustration des choix effectués par les élèves au palier secondaire, en fonction des destinations postsecondaires auxquelles ces choix les avaient préparés.

Pascal Forget et Paulette Gallerneault ont ensuite commencé à travailler avec les enseignantes et enseignants de 7^e et de 8^e année de la région, recueillant des données sur les élèves et effectuant un sondage afin de déterminer leurs destinations postsecondaires, leur intérêt à entreprendre des stages de travail, des programmes d'apprentissage, un programme collégial ou universitaire. Des itinéraires d'études appropriés ont été élaborés en tenant compte des données et des résultats du sondage pour qu'ils répondent aux besoins et objectifs précis des élèves. Les élèves ont été regroupés en classes d'intérêts similaires.

Même si le programme, qui a été lancé en 2002-2003, n'en est encore qu'à ses débuts, M. Forget indique que les résultats des élèves se sont améliorés et que le personnel enseignant et les parents y ont réagi favorablement. Les élèves sont plus motivés et enthousiastes car ils sont conscients du lien direct qui existe entre ce qu'ils apprennent et la destination à laquelle leurs cours les préparent, tandis que les enseignantes et enseignants sont mieux en mesure d'adapter leur enseignement aux besoins précis de chaque classe.



NOUVELLES RESSOURCES POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Modules d'apprentissage sur Internet : Ces modules, qui ont été élaborés par le Ministère et produits en partenariat avec TVO/TFO afin d'aider le personnel enseignant et les leaders des conseils, en littératie, en numératie et en leadership, sont disponibles à www.atelier.on.ca (français) et www.eworkshop.on.ca (anglais). Les nouveaux modules présentés cet automne comprennent :

- **Littératie**
 - Lecture partagée, de la maternelle à la 3^e année (français)
 - Shared reading K-3 (English)
- **Numératie**
 - Interrelations (français)
 - Operational sense (anglais)

Grilles d'évaluation : Ces grilles ont été élaborées dans le cadre du processus de révision continue du curriculum de l'Ontario, afin d'assurer l'uniformité de l'évaluation à l'échelle des paliers et des matières. Les ébauches des nouvelles grilles d'évaluation sont disponibles sur le site Web du Ministère à :

Français – <http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/policy/achievement/charts1to12.pdf>

Anglais – <http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/policy/achievement/charts1to12.pdf>

Moi, lire? Jamais de la vie! : Ce guide, conçu pour aider les enseignantes et enseignants à éveiller l'intérêt des garçons pour la lecture, sera présenté lors d'un symposium sur la littératie des garçons, début 2005. Des exemplaires seront distribués aux écoles élémentaires et secondaires au début de l'année. La brochure figurera également sur le site Web du Ministère sous « publications ».

Ressources d'orientation : Des préparations au marché du travail conçues en fonction des besoins des conseillères et conseillers en orientation ont été affichées sur le site Web du ministère à www.edu.gov.on.ca. Pour accéder aux ressources, rendez-vous à la section « en vedette », sur la page d'accueil, et cliquez sur « Portes ouvertes à une main-d'œuvre qualifiée », puis sur « Conseillères et conseillers en orientation ».

SONDAGE AUPRÈS DES LECTEURS ET DES LECTRICES

Merci pour vos suggestions!

Un grand merci aux nombreux lecteurs et lectrices qui ont répondu au premier sondage annuel présenté dans le dernier Actualités de la mise en œuvre. Voici ce que vous nous avez dit :

- Changez la présentation du bulletin et adoptez de nouvelles couleurs
- Continuez à publier le bulletin aux mêmes intervalles (tous les trimestres)
- Publiez des articles de longueurs variées
- Mettez l'accent sur les politiques et programmes du Ministère, les stratégies d'enseignement, les ressources et les événements à venir

COURS ÉLABORÉS À L'ÉCHELON LOCAL DONNANT DROIT À DES CRÉDITS OBLIGATOIRES

Les élèves de l'Ontario peuvent désormais recevoir des crédits en vue d'un diplôme d'études secondaires en suivant des cours élaborés à l'échelon local donnant droit à des crédits obligatoires, soit jusqu'à sept crédits pour les conseils de langue française et six crédits pour les conseils de langue anglaise.

Les cours élaborés à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire ont été élaborés par des enseignantes et des enseignants des douze conseils scolaires de langue française, sous la coordination du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques pour combler les besoins auxquels ne répondent pas les cours décrits dans les programmes-cadres. Ces cours visent à répondre aux besoins éducatifs des élèves d'une école ou région particulière et à fournir le soutien dont certains élèves ont besoin pour suivre les cours de la filière préemploi offerts en 11^e et en 12^e année.

Ainsi, les élèves pourront satisfaire aux critères d'obtention du diplôme d'études secondaires en suivant des cours qui correspondent à leurs besoins et intérêts et acquérir les compétences requises pour s'intégrer sur le marché du travail.

Sept nouveaux cours élaborés à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire ont été mis à la disponibilité des conseils de langue française dont des cours de français, de mathématiques et de sciences en 9^e et 10^e année ainsi qu'un cours d'English en 9^e année. Un huitième cours d'histoire de 10^e année sera disponible dès janvier 2005. Six nouveaux cours élaborés à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire ont été mis à la disponibilité des conseils de langue anglaise, dont des cours d'English, de mathématiques et de sciences en 9^e et 10^e année. Un septième d'histoire de 10^e année sera disponible dès janvier 2005.

Les attentes relatives aux cours élaborés à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire ont été élaborées de façon à refléter l'importance des compétences liées à la littératie et la numératie dans toutes les matières et les années d'études et à faire le lien entre la littératie et la numératie et la compréhension de la matière à l'étude. Les cours intègrent aussi les compétences essentielles liées au marché du travail que l'on retrouve dans le Passeport compétences de l'Ontario, un outil bilingue disponible sur le site web du Ministère, qui définit clairement les compétences essentielles liées au marché du travail.

Deux nouveaux cours d'orientation et formation au cheminement de carrière sont également disponible sur le site web du Ministère. Les esquisses de ces cours seront disponibles en janvier 2005. Ces cours permettent aux élèves d'acquérir les compétences et habitudes de travail essentielles. Ces cours, comme les nouveaux cours élaborés à l'échelon local donnant droit à un crédit obligatoire, élargiront l'éventail des cours mis à la disposition des écoles pour offrir des itinéraires d'études répondant aux besoins de toutes et de tous.

ÉCRIVEZ-NOUS

Veuillez adresser toute correspondance à :

Actualités de la mise en œuvre
Direction du soutien aux programmes
Ministère de l'Éducation de l'Ontario
Édifice Mowat, 900, rue Bay, 16^e étage
Toronto (Ontario) M7A 1L2

Courriel :

editor@curriculum-update.info

Consultez notre site Web :

www.curriculum-update.info

C'est gratuit!
Abonnez-vous dès maintenant!



Pour vous abonner au bulletin *Actualités de la mise en œuvre* et aux bulletins électroniques, envoyez-nous votre nom et votre adresse électronique à l'adresse indiquée à la première page ou abonnez-vous en ligne à www.curriculum-update.info.

Tous les renseignements personnels que vous fournirez seront utilisés par le ministère de l'Éducation pour distribuer le bulletin Actualités de la mise en œuvre. Votre nom ne sera inscrit sur aucune autre liste d'envoi. Nous encourageons nos lectrices et lecteurs à nous faire part de leurs commentaires sur cette publication. Même si le Ministère n'envoie pas d'accusé de réception et ne répond pas aux lettres, il pourrait, aux fins d'élaboration de politiques, prendre en considération les commentaires fournis. Avec votre accord, vos commentaires en totalité ou sous forme abrégée, pourraient être publiés dans le bulletin Actualités de la mise en œuvre. La collecte des renseignements personnels que vous fournissez est conforme au paragraphe 39(2) de la Loi sur l'accès à l'information et la protection de la vie privée, L.R.O. 1990, ch. F.31, dans sa forme modifiée. Si vous souhaitez obtenir de plus amples renseignements sur la collecte des renseignements personnels, veuillez communiquer avec la Direction du soutien aux programmes, Édifice Mowat, 16^e étage, 900, rue Bay, Toronto (Ontario) M7A 1L2, au 416 212-4650.

COMPTE-RENDU : LOGICIELS

Daniel Gaulin et Hélène Montfort

Daniel, du Conseil scolaire de district catholique Franco-Nord et Hélène du Conseil scolaire de district catholique du Sud-Ouest sont membres du Comité consultatif du programme d'achat de logiciels de l'Ontario (CCPALO). Il et elle ont une grande expérience en matière d'utilisation de logiciels pédagogiques en tant qu'outils d'enseignement et d'apprentissage. Voici leur compte-rendu portant sur deux logiciels conçus pour encourager tous les élèves à lire et à écrire de manière autonome.

Moi... je sais lire

Ce logiciel, offrant de nombreux paramètres (p. ex., gestion des niveaux, sélection des thèmes à étudier, création d'exercices, suivi des activités, bilans personnalisés), se révèle un outil d'enseignement sur mesure et peut être utilisé avec n'importe quelle méthode de lecture existante. Découvrez une mine d'activités ludiques pour : reconnaître les lettres, apprendre les sons, jouer à les assembler, former des mots, puis des phrases. « Moi...je sais lire » permet d'utiliser et de réviser les mots et les phrases de n'importe quelle méthode de lecture. Un module de création permet à l'adulte de modifier et d'ajouter de nouveaux exercices à ceux déjà livrés avec le programme. Dans « Moi...je sais lire », l'enfant apprend à son propre rythme. Un suivi personnalisé permet de vérifier sa progression pas à pas. La plupart des exercices de « Moi...je sais lire » utilisent au choix l'écriture scripte ou un modèle d'écriture cursive simulant parfaitement celle du cahier. Ainsi, l'enfant voit sa frappe retranscrite en écriture « liée » lors de la dictée sonore ou visuelle.

GramR Junior

GramR Junior est un logiciel d'aide à la rédaction en langue française pour les jeunes élèves du primaire intégrant une collection d'outils linguistiques encadrée par un traitement de texte. GramR Junior comporte un conjugueur complet, un précis de grammaire, un détecteur orthographique et grammatical, un dictionnaire illustré des quelques 1 200 mots de base du français. Un module de configuration intégré pour l'enseignante ou l'enseignant permet de personnaliser l'usage du logiciel en classe.

Pour vous procurer ces logiciels

Les logiciels devraient être disponibles et installés dans votre école. La personne en charge de l'informatique dans votre école devrait pouvoir vous aider si vous ne les trouvez pas. Pour plus de renseignements sur ces logiciels et d'autres programmes, rendez-vous à www.ccpalo.org et cliquez sur le lien Logiciels.

Chaque année, le ministère de l'Éducation de l'Ontario approuve une vaste gamme de logiciels aux fins d'utilisation dans les écoles financées par les deniers publics. Vous pouvez obtenir des renseignements sur ces logiciels auprès des représentantes ou représentants du Service de didacticiels de l'Ontario (SDO) de chaque conseil. Pour savoir qui représente le SDO auprès de votre conseil, rendez-vous à www.tvo.org/oess. Vous pouvez aussi visiter le site Web du Comité consultatif du programme d'achat de logiciels de l'Ontario (CCPALO), à www.ccpalo.org, pour savoir quels sont les logiciels approuvés par le Ministère. Ce site contient des renseignements sur les nouveaux logiciels, les négociations en cours, un sondage en ligne, une base de données des logiciels offerts, ainsi que de nombreux liens vers les attentes du curriculum et d'autres ressources. Si vous souhaitez soumettre un compte-rendu sur un logiciel particulier pour Actualités de la mise en ...œuvre, écrivez-nous à editor@curriculum-update.info.